



## Dépendance à l'alcool: le CHU Ambroise Paré – CHP Chêne aux Haies propose un accueil sur mesure

**MONS 08/01 - À Mons, un dispositif unique permet de prendre en charge de manière personnalisée les problèmes d'addiction à l'alcool. Retour sur cet accompagnement « sur mesure » qui a permis d'aider près de 300 personnes l'an dernier...**

Récemment, un rapport du Centre fédéral d'Expertise des Soins de Santé mettait en exergue la consommation problématique d'alcool en Belgique et les lacunes pouvant subsister dans leur prise en charge. En Wallonie, le CHU Ambroise Paré – CHP Chêne aux Haies a développé une démarche spécifique qu'il propose de faire connaître aux acteurs intéressés.

Un **patient sur quatre** est accueilli au CHP Chêne aux Haies pour une addiction à l'alcool. Cette problématique complexe touche des personnes aux profils variés et aux besoins très différents, c'est pourquoi l'hôpital a développé une offre de soins complète et personnalisée. « En 2014, le Chêne aux Haies a pris en charge 257 personnes souffrant de dépendance à l'alcool. Tous ces patients ont reçu un accompagnement sur mesure, à des degrés différents » explique le Docteur Juan Tecco, Directeur médical du CHP Chêne aux Haies.

Ce suivi se décline à travers différents lieux complémentaires où les patients peuvent rencontrer le personnel soignant. « Souvent, le premier pas est décisif pour les personnes qui présentent des dépendances à l'alcool. Nos équipes leur proposent justement ce premier contact important et leur offrent la possibilité d'établir une relation thérapeutique » développe le Docteur Stéphane Lechantre, psychiatre responsable de l'unité d'addictions Vivaldi.

Lorsqu'il se présente aux équipes, le patient est accueilli au sein de la structure la plus adaptée à sa situation, et peut par la suite être réorienté vers une autre structure selon ses besoins :

- accueil en **cellule de dégrisement**, via le service des urgences ;
- court séjour au sein de l'**unité de crise** ;
- séjour de plus longue durée au sein d'un **pavillon spécialisé** ;
- accueil en **centre de jour** ;
- orientation vers des **consultations** médicales ou psychologiques.

### L'unité de crise

Cette unité du CHU Ambroise Paré, comme son nom l'indique, prend en charge les situations de crise et peut accueillir jusqu'à quatre patients simultanément pour une durée maximum de six jours. Sur base volontaire, le patient, âgé de 17 ans minimum, y reçoit un accompagnement médical, psychiatrique et social voire un traitement de sevrage sur avis médical.

À sa sortie, il peut être orienté vers des consultations individualisées auprès de médecins ou psychologues ou vers une autre structure du réseau telle que les centres de jour ou de nuit.

### **Les centres de jour**

Le CHP Chêne aux Haies possède trois structures de jour qui peuvent prendre en charge des patients dont l'abstinence est consolidée : l'Alternative, le Point du Jour et l'Insert.

L'accompagnement proposé met l'accent sur le développement de l'autonomie et de l'épanouissement personnel ainsi que sur la réinsertion sociale de ces patients par le biais de projets tant participatifs qu'individualisés.

### **Les unités de séjour**

Deux pavillons d'hospitalisation accueillent les patients touchés par une dépendance à l'alcool : l'unité d'addictions Vivaldi et le centre de réadaptation Poliade.

Le pavillon Vivaldi a la capacité d'accueillir simultanément jusqu'à 25 personnes touchées par un problème d'alcool, les cinq autres lits de cette unité étant réservés aux problèmes de drogues illicites. La durée de séjour varie de quatre semaines minimum à six mois maximum, selon la thérapie, l'accompagnement social et le travail à réaliser prenant en compte la rechute potentielle.

Le Centre de réadaptation Poliade, ouvert en décembre 2015, peut accueillir douze patients souffrant de toxicomanie. Si une personne qui présente une addiction à l'alcool nécessite un suivi en centre fermé, l'équipe de Poliade lui offre alors le soutien et l'accompagnement nécessaires. La durée de séjour s'élève à six semaines en moyenne, mais peut exceptionnellement s'étendre à trois mois ou plus selon les besoins du patient.

À sa sortie, le patient peut poursuivre son suivi en consultation individuelle ou être orienté vers un hôpital de jour.

### **Consolider cette cohérence**

« Ce type d'approche, basée sur la complémentarité, est unique dans la région : chaque patient a la possibilité de lutter contre son addiction tout en construisant son propre projet de vie. Ne pas isoler les personnes dépendantes, favoriser leur réinsertion, c'est un geste important pour la société dans son ensemble » conclut Joëlle Kapompole, Présidente du CHU Ambroise Paré – CHP Chêne aux Haies.

La volonté des équipes est de poursuivre ce travail et d'en faire connaître les possibilités afin d'aider toujours mieux les personnes en situation fragilisée.

08/01/2016 **Source:** communiqué de presse du Centre Hospitalier Universitaire et Psychiatrique de Mons-Borinage